

1. Les principes de la morale

La morale est une science qui a pour objet de déterminer les règles de conduite que l'homme doit suivre pour être heureux et mériter l'estime de son prochain. Elle se divise en deux parties principales : la morale théorique et la morale pratique.

La morale théorique a pour objet de déterminer les principes généraux de la morale, c'est-à-dire les lois qui régissent le bien et le mal en eux-mêmes, indépendamment de toute considération humaine. Elle se divise en deux branches : la morale naturelle et la morale divine.

La morale naturelle est celle qui est fondée sur la raison seule, et qui a pour objet de déterminer les lois qui régissent le bien et le mal en eux-mêmes, indépendamment de toute considération humaine. Elle se divise en deux branches : la morale individuelle et la morale sociale.

La morale divine est celle qui est fondée sur la révélation, et qui a pour objet de déterminer les lois qui régissent le bien et le mal en eux-mêmes, indépendamment de toute considération humaine. Elle se divise en deux branches : la morale individuelle et la morale sociale.

La morale pratique a pour objet de déterminer les règles de conduite que l'homme doit suivre pour être heureux et mériter l'estime de son prochain. Elle se divise en deux branches : la morale individuelle et la morale sociale.

La morale individuelle a pour objet de déterminer les règles de conduite que l'homme doit suivre pour être heureux et mériter l'estime de son prochain. Elle se divise en deux branches : la morale individuelle et la morale sociale.

La morale sociale a pour objet de déterminer les règles de conduite que l'homme doit suivre pour être heureux et mériter l'estime de son prochain. Elle se divise en deux branches : la morale individuelle et la morale sociale.